Aménagement d'un espace attractif et convivial dans le quartier de la gare

Compte-rendu de la consultation du 24 juin 2026

Participants :

51 personnes : 17 membres de la CLDR, 10 riverains, 5 représentants de la CCATM, représentants de l'Agenda 21 aussi présents dans la CLDR et CCATM, 8 représentants des acteurs économiques (commerces, café des sports, entente des commerçants, …), 1 représentant de l'Académie, 1 représentant du Centre culturel, 1 représentant du Centre sportif, 5 représentants du marché dominical, 2 représentants du conseil consultatif communal des ainés, 0 représentant du conseil consultatif communal des personnes en situation de handicap, 3 membres du Collège communal.

- **Pour la CLDR :** ADELIN François, BINGEN Benjamin, COGET Jean-Michel, DANTINNE David, DELHAISE Rudy, DE LICHTERVELDE Wauthier, DOHOGNE Régis, DUBUISSON Michel, GERADON Céline, GUSTIN Sébastien, JOURNEE Stéphane, LEBOUTTE Damien, MANNENS Cosette, PIROTTE Maryse, ROMAIN Murielle, SCHLEUSNER Patricia, VAN RAVESTYN Emmanuel.
 Excusés (18) : BERLEMONT Christel, BOONE Catherine, DE HALLEUX Gaetan, DELADRIERE Marc, DEMOULIN Bernard, DESCAMPS Pascal, DOCHAIN Didier, DUBUISSON Baptiste, LAMBERT Françoise, LEHEMANN Yves, ORBAN Xavier, PETIT Philippe, PIERMANN Anne-Pascale, PIRE Emmanuel, ROUXHET Frédéric, SAINT-AMAND Fabienne, TASIAUX Antoine, VAN GEEM Sandrine.

- **Pour la Commune d'Eghezée** :
 - Rudy DELHAISE, Michel DUBUISSON, Stéphane COLLIGNON.
 - Sylvie DOMINE - Directrice générale adjointe
- **Pour le Bureau d'étude C²Project** : Célestine MERCKX, Isabelle PIRE
- **Pour le Bureau Economique de la Province de Namur** : Alexandre COLOT
- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie** : Aurélie VANDEBERG

Déroulement de la soirée

Monsieur le Bourgmestre ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants et en les remerciant pour leur présence. Il rappelle l'importance de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du projet soutenu par le subside obtenu. Il souligne les enjeux du projet pour le territoire et l'intérêt d'associer les citoyens et partenaires à sa réflexion.
Un levé de main selon le groupe représenté, permet ensuite la présentation des participants. L'historique du subside est rappelé : les différentes étapes de la demande, les objectifs poursuivis ainsi que les perspectives offertes par ce financement sont brièvement exposés afin de remettre la démarche dans son contexte.

Aurélie présente ensuite le déroulement de la soirée et la manière dont la consultation sera menée. Elle explique que celle-ci se déroulera en deux phases. La première vise à vérifier l'adéquation entre les aménagements proposés et les enjeux ainsi que les besoins identifiés sur le territoire. La seconde a pour objectif de mettre en évidence les éléments d'attention et les remarques à transmettre au bureau d'étude afin de contribuer à la finalisation du projet d'aménagement.

La présentation générale de la soirée est disponible via le lien suivant :
https://drive.google.com/file/d/1kCJp_6hjRXFI-_Kfz072FITFxFFjS08Z/view?usp=sharing

La présentation de l'avant-projet est disponible via cet autre lien :
https://drive.google.com/file/d/1kCJp_6hjRXFI-_Kfz072FITFxFFjS08Z/view?usp=sharing

Questions de compréhension

Avant d'entamer les échanges et de recueillir les avis des participants, un temps est prévu pour permettre à chacun de clarifier certains éléments de la proposition d'aménagement, de demander des précisions et de s'assurer d'une bonne compréhension du projet présenté.

- Des précisions sont demandées concernant l'aménagement de la traversée du RAVeL en lien avec la chaussée de Louvain.
 Il est indiqué qu'un aménagement spécifique est prévu en concertation avec le SPW afin de renforcer la sécurité des usagers au niveau de cette voirie régionale.

- Une question est posée quant au maintien de l'éclairage durant la nuit.
 Il est précisé que l'éclairage restera actif, avec toutefois une réduction de son intensité durant la seconde partie de la nuit afin de limiter la consommation énergétique.

- Les participants souhaitent connaître l'impact du projet sur l'offre de stationnement ainsi que les équipements prévus pour la mobilité électrique.
 Le projet prévoit une diminution d'environ 20 places de stationnement mais l'offre en stationnement doit se voir de manière plus large avec la meilleure communication et fléchage du parking derrière le hall sportif. Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont prévues pour charger 4 véhicules.

- Des interrogations portent sur le nombre de places disponibles à proximité de la pharmacie.
 Trois places de stationnement ainsi qu'une place PMR sont prévues dans ce secteur. Il est précisé qu'aucune place ne sera spécifiquement réservée à la pharmacie. La possibilité d'instaurer un stationnement limité à 15-30 minutes est évoquée afin de favoriser la rotation des véhicules.

- Une question est soulevée concernant l'organisation de festivités ou de moments conviviaux sur la place.
 Ces occupations seraient privilégiées du côté de la pharmacie.

- Plusieurs participants expriment la crainte que l'aménagement apparaisse très minéral.
 Il est rappelé que le projet intègre différentes zones plantées ainsi que des essences indigènes adaptées au contexte local. Il est également souligné qu'une partie des arbres actuellement présents sera conservée dans le cadre du projet.

- Des inquiétudes sont exprimées quant au risque d'échauffement des surfaces minérales lors des périodes de fortes chaleurs.
 Il est indiqué que différentes zones de plantation sont prévues afin de renforcer le confort climatique du site. Une importante zone ombragée sera notamment maintenue entre le centre culturel et l'académie.

- Des précisions sont sollicitées concernant les revêtements projetés.
 Le projet prévoit l'utilisation de deux types de matériaux : de la pierre naturelle et des pavés en béton à joints fermés.

- Des questions sont posées sur la signification du petit train et des éléments ferroviaires intégrés au projet.
 Il est précisé que ceux-ci ont une portée essentiellement symbolique et visent à rappeler l'histoire ferroviaire du site, notamment par l'évocation des anciens rails.

- Une clarification est apportée quant au périmètre d'intervention.
 Le parking du centre sportif est situé en dehors du périmètre du projet présenté.

Vérification de la prise en compte des enjeux

Résumé des enjeux identifiés :

- Assurer un aménagement cohérent et lisible : limiter le morcellement, renforcer les liaisons, garantir des continuités visuelles et des entrées claires (notamment via la chaussée de Louvain)
- Développer un lieu attractif et animé : espaces de détente et de convivialité (jeux, bancs, ombrage), prise en compte des jeunes, diversification des activités et offre HORECA
- Requalifier les équipements et améliorer le confort : modernisation des équipements vétustes, éclairage adapté, qualité des aménagements pour tous les publics
- Valoriser l'identité et le cadre : maintien du caractère arboré, mise en valeur du patrimoine (gare, passé ferroviaire), prise en compte des éléments structurants (centre culturel)
- Organiser les mobilités et les usages : apaiser la circulation, prioriser les modes doux, gérer le stationnement, valoriser le RAVeL et assurer l'accessibilité (PMR, revêtements)
- Garantir la cohabitation des fonctions : anticiper les nuisances, trouver un équilibre entre attractivité du site, activités économiques et qualité de vie des riverains

Les participants sont invités à exprimer leur positionnement personnel à l'aide de cartons de couleur (vert, jaune ou rouge) afin d'évaluer dans quelle mesure les aménagements proposés répondent aux besoins identifiés. Le carton vert indique un accord global avec le projet. Le carton orange traduit un accord de principe, tout en signalant la présence de points à améliorer ou à préciser. Le carton rouge témoigne quant à lui d'un désaccord avec le projet tel qu'il est présenté.
À l'issue de ce premier exercice, les participants ayant choisi un carton jaune ou rouge sont invités à expliciter leur position en séance plénière.

1 carton rouge - Un participant, exerçant une activité ambulante, s'est positionné en désaccord avec le projet et a levé un carton rouge. Ses principales préoccupations portent sur les aspects pratiques liés à l'exploitation des espaces lors des marchés.

- Il attire l'attention sur les bornes escamotables prévues dans l'aménagement. Selon son expérience, ce type de dispositif peut rencontrer des difficultés de fonctionnement, notamment en période de gel, nécessitant alors l'intervention des services communaux.
 En réponse, il est précisé que la question sera examinée auprès des fournisseurs dans le cadre des demandes de prix actuellement en cours.
- Il s'interroge également sur l'organisation future du marché et sur le maintien de conditions d'accès suffisantes pour les véhicules de secours, notamment en ce qui concerne le respect du gabarit nécessaire au passage des pompiers.
 Il est indiqué que les emplacements envisagés conservent des dimensions similaires à celles actuellement utilisées et que la réflexion sur leur implantation est toujours en cours.
- Enfin, il soulève la question de l'organisation de manifestations temporaires, telles que le marché de noël, braderie ou autre évènement nécessitant l'installation d'un chapiteau.
 Il est précisé que la volonté de la commune est de disposer d'un plan B prévoyant une implantation alternative du marché hebdomadaire lorsque le chapiteau est installé sur son emplacement habituel. Travail également en cours avec la Commune et le placeur.

5 cartons jaunes – seules deux personnes s'expriment et signalent leur inquiétude quant au bruit qui sera occasionné par l'organisation d'évènement

- Des inquiétudes sont formulées quant à l'augmentation potentielle des nuisances sonores, notamment lors d'événements organisés en soirée. Certains habitants s'interrogent sur les conséquences pour leur tranquillité, en particulier en cas d'activités se prolongeant tard dans la nuit.

Il est rappelé que la place s'inscrit dans un centre-bourg accueillant déjà de nombreuses activités et équipements générateurs d'animation (marché hebdomadaire, centre sportif, centre culturel, événements ponctuels, etc.).

- La question de la sécurité lors des manifestations est également abordée. Des participants estiment que les dispositifs actuellement utilisés, tels que les barrières Nadar, ne garantissent pas toujours un niveau de protection suffisant pour les usagers.
 En réponse, les principes de sécurisation prévus dans le projet sont rappelés, notamment la mise en place de différents types de bornes et de potelets destinés à réguler les accès et à sécuriser les espaces lors des événements.

- Certains participants craignent que l'aménagement de la place favorise l'organisation d'un nombre croissant de festivités et entraîne, par conséquent, une augmentation des nuisances pour les riverains. Ils s'interrogent sur les possibilités de limiter l'impact sonore de ces activités.
 Il est précisé que les futures animations seront davantage concentrées sur le grand espace situé du côté de la pharmacie, plutôt qu'à proximité du centre culturel, afin de mieux organiser les usages de la place.

45 cartons verts

Autres points d'attention signalés

Un temps est ensuite donné aux participants pour s'exprimer et partager leurs observations. Ils sont invités à formuler des remarques plus ciblées ainsi que les points d'attention qu'ils estiment utiles à la finalisation du projet.

- Des questions sont posées concernant le choix du mobilier urbain, et plus particulièrement des bancs.
 Il est précisé que les terrasses seront encadrées par des bancs en béton architectonique, conçus dans une optique esthétique. Plusieurs bancs en bois, équipés de dossiers et d'accoudoirs, seront également installés, principalement à l'ombre des arbres mais aussi, pour certains, dans des zones plus ensoleillées. Certains participants insistent sur l'importance de prévoir des assises confortables, facilitant l'usage par les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et les familles.
 Un participant s'interroge sur le maintien du mobilier urbain proposé afin d'éviter certains usages inadaptés des bancs (éviter de s'y coucher) tout en préservant leur fonction première d'assise.
 Aucun changement n'est prévu pour cette remarque.

- La question des poubelles est abordée.
 Il est indiqué que celles-ci seront implantées à des emplacements stratégiques et que le dispositif sera renforcé le dimanche, notamment à l'occasion du marché hebdomadaire, grâce à l'intervention des services communaux.

- Une demande de précision est formulée concernant la vidéosurveillance.
 Il est indiqué que le système de caméras actuellement en place sera conservé. Par ailleurs, l'ouverture visuelle de certains espaces aujourd'hui plus enclavés contribuera également à renforcer le sentiment de sécurité.

- La vitesse de circulation sur le RAVeL, en particulier pour les cyclistes arrivant depuis Ramillies, suscite plusieurs remarques. Certains participants signalent que les vitesses pratiquées peuvent être importantes.
 Il est expliqué que le projet prévoit plusieurs changements de trajectoire ainsi que des variations de revêtement afin d'inciter les usagers à ralentir naturellement à l'approche des traversées principalement au niveau de la chaussée de Louvain. Aucun ralentisseur spécifique n'est cependant prévu pour les cyclistes. Mais pour la zone RAVeL débouchant rue de l'Aurore, ce point pourrait en effet être amélioré dans le futur projet.

- Des questions sont soulevées concernant les possibilités de chargement et de déchargement pour le centre culturel.
 Il est précisé que l'ensemble des accès existants sera maintenu et continuera à être desservi. L'espace aménagé en pas japonais devant la façade du centre culturel, au niveau de la fresque, ne sera pas carrossable, mais restera accessible aux véhicules de secours. La zone dédiée au déchargement sera maintenue du côté du RAVeL. Une attention particulière devra être portée à la gestion des véhicules effectuant des opérations de chargement et de déchargement afin d'éviter tout encombrement à cet endroit. Vu que cette zone se situe hors du périmètre du projet, elle constitue un point d'attention à prendre en considération par la commune.

- Un participant s'interroge sur la possibilité d'installer des citernes de récupération d'eau sous les aménagements afin d'assurer l'arrosage des plantations.
 Il est répondu que cette option n'est pas prévue à ce stade. Le choix s'est porté sur des essences végétales adaptées aux conditions locales, nécessitant peu d'entretien et présentant une bonne résistance aux périodes sèches ainsi qu'aux salissures liées à la voirie.

- La question du développement racinaire des futurs arbres est également abordée.
 Il est précisé qu'une attention particulière sera portée au choix des essences afin de garantir leur compatibilité avec les différents espaces aménagés.

- Plusieurs participants estiment que le projet conserve un caractère relativement minéral.
 Il est rappelé que certains revêtements seront néanmoins perméables, notamment au niveau des zones de stationnement où des pavés à joints ouverts sont prévus. D'autres espaces seront réalisés en pavés à joints fermés afin de faciliter l'entretien.

- En l'absence de l'échevin de la jeunesse, Rudy Delhaise relaye les points d'attention pour les jeunes à la lecture du plan : notamment l'installation de tables permettant aux étudiants de se retrouver durant la pause de midi et l'accessibilité des espaces de jeux aux personnes à mobilité réduite est également soulignée.
 Ces points seront en effet ajoutés au futur projet.

- Des questions portent sur la facilité d'entretien des revêtements et sur la gestion des eaux, notamment lors du marché hebdomadaire.
 Il est expliqué que le projet intègre des filets d'eau associés aux zones plantées, permettant à la fois de gérer les eaux pluviales, de limiter les risques d'inondation et de favoriser l'alimentation en eau des plantations. Les files d'eau en voirie sont ponctués d'avaloirs pour la gestion des eaux usées lors du marché.

- La réduction du nombre de places de stationnement suscite plusieurs réactions.
 Il est rappelé qu'une partie du stationnement sera reportée vers le parking du centre sportif. Les résultats d'une étude réalisée il y a quelques années n'avaient pas mis en évidence de besoin supplémentaire en matière de stationnement de longue durée. Il est toutefois précisé que la situation pourra être réévaluée si des difficultés apparaissent après la réalisation du projet.

- Des interrogations sont également formulées concernant le calendrier et la durée des travaux.

- Enfin, une participante questionne la disparition du rond-point actuel, estimant qu'il contribue aujourd'hui à l'organisation des priorités et à la réduction de la vitesse des véhicules.
 Il est indiqué que ces objectifs seront rencontrés autrement dans le futur aménagement, grâce à une nouvelle organisation de l'espace public et des circulations.

- La question des impétrants est également évoquée (coordination avec les chantiers des impétrants). Ce point a été traité au niveau communal.

Pour vous, le projet sera une réussite si… :

En fin de séance, les participants sont invités à compléter un exercice de projection positive en répondant, en un mot ou une courte expression, à la question : « Pour vous, le projet sera une réussite si… ». Chaque contribution est inscrite de manière visible sur une feuille puis affichée avec les autres afin de constituer un nuage de mots collectif.

- ... il offre un espace arboré avec suffisamment de zones d'ombre, favorable à la convivialité, à la biodiversité et réponde aux enjeux futurs (climatiques).
- ... le stationnement est bien organisé, avec des places de courte durée à proximité des commerces et services essentiels.
- ... les habitants s'approprient pleinement l'espace et que les acteurs locaux ont été associés à sa conception et à son évolution.
- ... les principes de gestion écologique sont intégrés, notamment par la récupération et la valorisation des eaux de pluie.
- ... les aménagements sont entretenus de manière régulière.
- ... les délais annoncés sont respectés.
- ... la sécurité de tous les usagers est garantie.
- ... il devient un lieu attractif et fédérateur pour l'ensemble des villages de l'entité d'Éghezée.
- ... il permet l'organisation d'activités festives adaptées et respectueuses du cadre de vie.
- ... les aménagements sont cohérents, fonctionnels et bien structurés.
- ... le projet est pensé de manière globale, claire et durable.
- ... des espaces de convivialité accueillants sont proposés pour toutes les générations.

La réunion se clôture par une présentation des prochaines étapes du projet et des suites qui seront données aux remarques recueillies lors de la consultation.

Pour toutes remarques sur ce compte-rendu, merci de contacter la Fondation Rurale de Wallonie a.vandeberg@frw.be ou 019/58.93.25.